



Ressources naturelles: l'OMC prône plus de coopération entre les pays

Conseils pratiques publié le 28/07/2010, vu 2011 fois, Auteur : [SAID ISSA](#)

Le **rapport annuel de l'Organisation mondiale du commerce** (OMC) publié le 23 juillet porte sur le commerce des ressources naturelles (combustibles, forêts, produits miniers, ressources halieutiques). Il recommande davantage de coopération entre les gouvernements pour parvenir à une bonne gestion des échanges dans ce secteur.

« *Les ressources naturelles représentaient environ 24% du commerce total de marchandises en 2008[1]* », indique le rapport. Le volume de ces échanges est resté stable ces 10 dernières années, mais leur valeur a augmenté de 20% par an.

Si l'OMC conçoit que ses règles n'ont pas été élaborées pour régler le commerce des ressources naturelles et ne répondent pas toujours convenablement aux spécificités du secteur, « *le fait de ne pas traiter ces serait une source de tension croissante dans les relations commerciales internationales* », a relevé Pascal Lamy, directeur général de l'OMC, lors de la présentation du rapport à Shanghai.

Les économistes de l'OMC ont concentré leur analyse sur 5 thèmes transversaux : la répartition géographique inégale de nombreuses ressources naturelles, leur caractère épuisable, l'impact environnemental de l'extraction et/ou de la consommation de ces ressources, la prédominance de certaines dans quelques économies nationales et enfin la volatilité du marché.

Il ressort de ces questions que face au caractère épuisable de certaines matières premières, les pays riches en ressources naturelles comme la Russie (non membre de l'OMC) ou l'Arabie Saoudite ont tendance à limiter les exportations par des taxes et des restrictions quantitatives à l'exportation. Or ces taxes, note le rapport, concernent 11% du commerce des ressources naturelles, contre 5% du commerce des autres marchandises. Ceci a pour effet de défavoriser les autres pays qui doivent faire face à la hausse des cours mondiaux.

Il est donc nécessaire, selon le rapport, de veiller à ce que le commerce s'accompagne de politiques nationales et de règles mondiales qui tiennent compte des particularités des marchés de ressources naturelles.

L'OMC recommande en outre aux gouvernements de prendre des mesures « *pour améliorer la conservation des ressources naturelles, notamment le traitement des subventions accordées à cette fin* ». En effet, si les subventions peuvent être utiles pour remédier aux défaillances du marché et modifier les structures d'incitation de façon à obtenir de meilleurs résultats, elles peuvent aussi aggraver les choses et dans certaines circonstances, accentuer la surexploitation de ressources naturelles peu abondantes.

Pour Pascal Lamy « *nous améliorerions grandement nos chances d'engager une action positive dans ce domaine si nous parvenions à conclure rapidement le Cycle de Doha* »[2], dont les

négociations sont toujours au point mort.

[1] La valeur totale du commerce des ressources naturelles était de 3.700 milliards de dollars en 2008, ce qui représentait près de 24% du commerce mondial des marchandises. Cette valeur a été multipliée par plus de six entre 1998 et 2008.

[2] Le cycle de Doha, entamé au Qatar en 2001, doit mener à une plus grande libéralisation du commerce international en baissant les droits de douane de milliers de produits dans le monde. Les échéances fixées pour conclure les pourparlers ont depuis été manquées à plusieurs reprises.

par **Célia Fontaine**